

LES CONTRÔLES



Les contrôles des colis ont pour objectif de vérifier le respect des exigences de l'Andra et les déclarations des producteurs relatives au contenu des colis.

Contrôles systématiques

Au bureau d'accueil

Contrôles administratifs

- > Vérification du **dossier d'expédition** composé de plusieurs pièces. Il peut mentionner certaines consignes de sécurité, de manutention ou de stockage par exemple.



Au bâtiment logistique

Contrôles visuels

- > Présence des **étiquettes**
- > Vérification de l'**état apparent** du conteneur

Contrôles radiologiques

- > **Mesure de l'intensité du rayonnement** au contact
- > Vérification de la **non contamination** surfacique des parois des conteneurs ou des colis

Contrôles aléatoires

Au bâtiment conditionnement

Contrôles non destructifs

- > Mesure des dimensions et de la masse
- > Examen visuel
- > Mesure du **débit de dose**
- > Vérification de l'absence de contamination surfacique
- > Mesure du **taux d'humidité...**

Contrôles destructifs

- > **Inventaire** physique
- > Vérification du **contenu des colis**
- > Prélèvement de déchets pour **analyse**

L'ouverture des colis se fait dans un local confiné disposant d'un système de ventilation adapté.